

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 8 novembre 1951.-

N° 2970 /T.P.

ASTRIDA



2212

Objet :

Aménagement barza
bureau Territoire.-

Monsieur le Chef de Service,

Suite à votre télégramme 244002/tp du 2 novembre dernier, j'ai l'honneur de vous faire savoir que les travaux de maçonnerie sont temporairement arrêtés. Monsieur SANDERS attend que les chassis des fenêtres soient terminés. Ceux-ci seront bientôt prêts.-

L'Administrateur de Territoire,
P.o.

A Monsieur le Chef du Service
Travaux Publics du Ruanda-Urundi,

à

U S U M B U R A.-